

(1)

(N<sup>o</sup> 104.)

---

## Chambre des Représentants.

---

(SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1886.)

---

### BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

---

# EXPOSÉ GÉNÉRAL.

---

MESSIEURS,

En exécution de l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur la comptabilité de l'État et d'après les ordres du Roi, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre douze projets de loi formant le Budget général pour l'exercice 1887. Un treizième projet de loi contient le Budget des Recettes et des Dépenses pour l'exercice s'élevant à sept cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille cent cinquante francs.

La balance du Budget général de l'État s'établit ainsi qu'il suit :

Voies et Moyens. . . . .	fr. 319,625,109 »
Dépenses. . . . .	316,663,411 24
	<hr/>
Excédent de recette fr.	2,961,697 76

Le tableau, d'autre part, permet de comparer les évaluations des Voies et Moyens et les Budgets de dépense proposés pour 1887 avec les ressources et les crédits votés pour les exercices 1885 et 1886.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS			DIFFÉRENCE entre les crédits des exer- cices 1886 et 1887.	
	votés pour 1885.	votés ou demandés pour 1886.	proposés pour 1887.	En plus.	En moins.
Dette publique . . . . .	102,965,309 »	103,662,553 77	102,532,547 24	»	1,130,006 53
Dotations . . . . .	4,678,675 »	4,587,940 »	4,694,875 »	106,935 »	»
Ministère de la Justice . . . . .	15,399,311 »	15,364,741 »	15,364,741 »	»	»
— des Affaires Étrangères . . . . .	2,362,985 »	2,372,985 »	2,380,270 »	7,285 »	»
— de l'Intérieur et de l'Instruction publique . . . . .	22,400,178 »	22,102,421 »	22,005,421 »	»	97,000 »
— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics . . . . .	16,143,848 »	16,564,631 »	16,333,031 »	»	231,600 »
— des Chemins de fer, Postes et Télé- graphes . . . . .	88,854,474 »	86,875,269 »	87,245,471 »	370,202 »	»
— de la Guerre . . . . .	45,617,000 »	45,624,100 »	45,624,100 »	»	»
Gendarmerie . . . . .	3,448,000 »	3,493,800 »	3,493,800 »	»	»
Ministère des Finances . . . . .	15,847,015 »	15,302,155 »	15,302,155 »	»	»
Non-Valeurs et Remboursements . . . . .	1,686,500 »	1,687,000 »	1,687,000 »	»	»
	319,403,295 »	317,637,595 77	316,663,411 24	484,422 »	1,458,606 53
				— 974,184 53	
Voies et Moyens . . . . .	319,861,190 »	320,169,728 »	319,625,109 »		
	+ 457,895 »	+ 2,532,132 23	+ 2,961,697 76		

On remarquera que l'évaluation du chiffre des Voies et Moyens, pour l'exercice 1887, est inférieure à celle des deux exercices précédents. C'est là un fait anormal. Jusque dans ces derniers temps, les recettes progressaient notablement d'année en année; mais elles ont subi au contraire une grande dépression en 1884 et 1885. Il a été dit déjà (Situation du Trésor au 1<sup>er</sup> janvier 1886 — *Documents parlementaires*, n° 105) que, nonobstant une réduction de 6 millions et demi environ opérée sur les évaluations primitives de l'exercice 1885, il faut s'attendre à un déficit de 6 à 7 millions sur ces prévisions réduites.

Sans doute il est permis d'espérer que la prospérité publique, si longtemps enrayée, reprendra son essor; mais le Gouverne-

ment a cru devoir tenir compte surtout, dans ses évaluations pour 1887, des difficultés persistantes de la situation actuelle.

D'un autre côté, les réductions consenties, notamment sur les tarifs du chemin de fer, se traduisent forcément par une réduction de recettes.

Quant aux dépenses afférentes à l'exercice 1885, dont les prévisions primitives ont été réduites de 10 millions et demi et qui ont subi une nouvelle réduction en 1886, elles sont proposées, pour 1887, à un chiffre inférieur d'un million environ à celui de l'exercice précédent.

Il importe toutefois de remarquer que le projet de Budget de la Dette publique devra être ultérieurement augmenté des intérêts des sommes à affecter, en 1886 et en 1887, à l'exécution de travaux publics sur crédits extraordinaires.

Mais, d'autre part, le Gouvernement compte pouvoir réaliser des économies sur quelques-uns des crédits qu'il sollicite et saisir la Législature de propositions en ce sens, lors de la revision des propositions budgétaires dont il est ici question. Pour l'exercice 1885, on sait que les dépenses, y compris quelques crédits supplémentaires, seront inférieures de 5 millions de francs environ aux crédits votés par les Chambres.

A moins d'une situation plus fâcheuse encore que celle que nous traversons en ce moment et de mécomptes plus considérables sur les recettes, le Budget de 1887, comme celui de 1886, se clôturera en excédent.

Des notes préliminaires, placées en tête de chaque projet de Budget, expliquent les augmentations et les diminutions proposées.

Le Gouvernement soumettra ultérieurement à la Législature les propositions de dépense extraordinaire pour l'exercice 1887.

*Le Ministre des Finances,*  
A. BEERNAERT.

(4)